



**COMITE DIRECTEUR  
VENDREDI 16 MARS 2012 à PAU  
COMPTE RENDU**

Nom	Prénom	Présent	Excusé	Absent
LAGOURGUE	Christian	X		
DUCAP	Eric	X		
CASTETBON	Alain	X		
PEDARAZACQ	David			X
BARZU	Jean		X	
CABANOT	Chantal			X
NICOLAU	Michel	X		
LAVIE-CAMBOT	Anita	X		
MERCADER	René	X		
HARCAUT	Jean			X
CHRISOSTOME	Véronique	X		
ASIN	Corinne			X
DUCAP	Chantal	X		
SAINT-CRICQ	Jacques		X	
MORAND	Claude	X		
GOUAILLARD	André	X		
PEYRAUBE	Joël		X	
URBISTONDO	Michel	X		
SALLE	Didier		X	
PEE-LANCY	Philippe		X	
CHATELLIER	Daniel			X
DUSSARPS	Stéphane		X	
LABONNE	Yannick	X		
ABADIE	Philippe		X	
GIL	J. Claude	X		
QUINTANA	Philippe		X	X
SAINT-CRICQ	Christian		X	
SERRAT	Laurent			X
NOGARO	Marc			X
LAVIE-CAMBOT	Hervé			X
POUCHOU	Bernard			X
BIEC	Carole			X
RICARDE	Sébastien			X
LABERDESQUE	Jean			X
VIGNAU	Philippe			X
MAKHNOFF	Alexis			X
INCHASTOCHIPY	Gilbert			X
MOUREU	Bernard	X		

**14 présents.**

**10 clubs représentés** : Morlaàs, Sauveterre, Oloron, JSM Salies, Jurançon, Lescar, Idron, Nay, Orthez, Gan.

Invitée : Alexandra Bounaud

## *Ouverture de la séance à 18h40 et Appel des membres.*

Le Président remarque la présence de B. Moureu, qui nous a fait part de sa démission ; B. Moureu explique alors qu'il ne quitte que le poste du trésorier.

### **1 Commission Sportive Générale :**

#### ▪ Points sur les commissions et compétitions

Nous sommes dans une période calme, du moins très peu de championnat fédéraux et en ligue. Le frontenis et la baline trinquet sont en cours.

Par contre, A. Castetbon découvre des problèmes par les échanges de mails entre un joueur en extension de Tarbes jouant à la Section Paloise (à baline trinquet 1<sup>ère</sup> série) et la Ligue et des contacts du Club d'Oloron.

C. Ducap responsable de la Commission indique qu'elle a géré les conséquences de la modification de la planification Ligue. Le championnat a été avancé de 15 jours après le premier envoi pour alléger le programme de certains joueurs encore en cuir trinquet et grand gant et libérer le week-end prévu à deux parties. Le problème avec la neige c'est plutôt bien réglé aussi car les joueurs ont bien géré les reports de leur partie. Elle confirme avoir accepté la demande de Bastien Quintana qui faisait face à plusieurs championnats en même temps début février notamment des tournois de frontenis « fédéral » sur les mêmes dates de son partenaire R. Philippe. Pour elle, toutes les parties se sont bien jouées puisqu'elle n'a pas eu d'autres demandes à gérer ou autres difficultés.

C. Lagourgue a reçu une requête de R. Philippe auquel il a demandé de prendre contact avec C. Ducap et d'envoyer un courrier s'il ne trouvait pas d'arrangement. R. Philippe a préféré envoyer un mail pour expliquer son mécontentement et accusait le club d'Oloron d'avoir déplacé ses parties et de ne pas être arrangeant.

M. Nicolau rétorque que R. Philippe attaque aussi, par son courriel, le fonctionnement de la ligue par la commission baline trinquet et C. Ducap en faisant un amalgame avec le club d'Oloron. Les problèmes de communication viennent du fait que les joueurs de Pau sont entrés en contact directement avec ceux d'Oloron. En fait c'est R. Philippe lui-même qui a demandé les reports et les déplacements de 3 parties qui lui ont d'ailleurs été accordés par Oloron et selon ses désirs. Par contre, M. Nicolau indique lui même avoir refusé 2 propositions de remplacements de parties par l'équipe de R. Philippe : la 1<sup>o</sup> fois pour le doublon avec le championnat de France junior à gomme (3 parties étaient prévues pour rattraper la journée déplacée cause neige), et la 2<sup>o</sup> fois, pour une convocation forcée de R. Philippe le mardi des vacances à 13 H sans tenir compte des impossibilités de transports des jeunes oloronais. La 4<sup>o</sup> partie a été déplacée d'un commun accord entre Laurent Anchen et Romain Philippe qui cherchaient à se dégager le week end.

E. Ducap pense que dire qu'on ne peut pas s'arranger avec Oloron est donc un mensonge et précise qu'il a d'ailleurs déjà répondu par mail à R. Philippe et B. Quitanna avec ces éléments mais qu'il n'a pas reçu de réponse de leur part.

Enfin, le motif de déplacer les parties à cause des Tournois Fédéraux de frontenis est faux car ces convocations ne figurent pas sur le site FFPB. Ce sont des tournois de club organisés avec l'aval de la commission frontenis mais sont elles des compétitions fédérales ? Et si oui elles rentrent donc dans la règle de cumul des 2 compétitions ?

A. Lavie Cambot n'est pas étonnée, ayant eu par le passé des problèmes à la main nue.

#### **Bilan des championnats**

A. Castetbon demande si on peut déjà faire un premier bilan sur les dames seniors 1 engagées chez les seniors hommes. M. Nicolau dit que c'est encore trop tôt mais que les 2 équipes engagées en seniors 2 se débrouillent pas mal.

M. Nicolau ajoute que le système « poule forte - poule faible » en seniors 1 est une réussite au vu des résultats très serrés. Même constat pour les dames seniors 1.

**Championnats d'été 2012** : les réunions de mise en place des championnats sont le lundi 19/03. Le Président de Mauléon a fait une demande officielle pour engager une équipe de Pala en Béarn, car le Pays Basque n'organisera pas de championnat. S'engage un débat sur la forme d'engagement par le PB et si ces équipes extérieures peuvent ou pas participer aux phases finales.

M. Urbistondo dit qu'on n'est pas obligé de faire comme au Pays Basque qui refuse notre accès aux phases finales.

M. Nicolau demande que les parties se jouent en Béarn uniquement.

➔ VOTE : accepte l'équipe de Mauléon : pour à l'unanimité.

Conditions :

Acceptation à titre exceptionnel

- Les parties se joueront en Béarn

- L'équipe de Mauléon disputera le championnat du Béarn dans sa totalité

Compte rendu Comité Directeur Ligue du 16 mars 2012

C. Morand retrace la réunion bilan de la commission baline mur à gauche, très pauvre en participation, qui a décidé d'avancer les championnats de jeunes de fin septembre à mi-novembre. Pour les poussins, les pelotes proposées sont des « ygolfs », en mousse qui rebondissent bien, elles sont légères et ne freine pas au mur. Il désire faire jouer deux parties par jour pas plus. Sur des parties disputées le physique est primordial et il faut éviter les accidents. Pour les remplaçants : le règlement de main nue ne le prévoit pas, il n'y a pas de règlement baline tête à tête. Il a été accepté en Béarn les remplacements, avec une règle précise de ne pas remplacer deux joueurs. Lors du Comité Directeur fédéral une discussion sur le règlement de la main nue s'est tenue, en main nue pas de remplacement, en baline la discussion aura lieu en commission sportive générale et la décision sera prise au Comité Directeur fédéral de juin.

▪ Projet formation des éducateurs et encadrants

On attend deux sessions de formation pour les éducateurs de clubs, ou du moins une réunion pédagogique, BF1 plutôt, avant juin si possible, et une autre en septembre. Un courrier à cet effet sera préparé par Alain Castetbon. Le BF1 s'obtient au bout de 3 participations.

▪ Appel candidature pour les finales Béarn été

Les vœux émis en Assemblée Générale seront consultés. Un courrier sera fait aux clubs pour préciser les spécialités.

## **2 Labellisation Ligue « Club Formateur »**

E. Ducap explique le principe d'un questionnaire annuel sur les contenus des écoles de pelote du Béarn. Le Bureau a décidé de relancer cette action de recensement dans le cadre de sa recherche de développement des EDP. Il s'agit pour elle d'inciter les clubs du Béarn à la structuration de leurs écoles de pelote. La demande de certains documents d'Assemblée générale des clubs, à savoir la politique sportive générale de club, la politique sportive à l'attention des enfants, doit obliger les clubs à provoquer cette réflexion par saison (en début de saison si possible). Les clubs doivent effectivement décider d'une politique club en fonction de leurs propres objectifs mais dans la ligne politique de la Ligue et fédérale.

Chaque année les clubs devront renvoyer ces documents, la ligue pourra en déduire l'état des écoles et des éducateurs ou encadrants béarnais. Les subventions de la Ligue seraient étudiées en conséquence.

## **3 Modification des Règlements**

Est soulevée le problème d'écriture dans le règlement de la ligue.

VI-Montées et descentes : point A est écrit : *les 2 derniers du classement général de première série descendent automatiquement en deuxième série si le quota d'équipe constituant la 1<sup>ère</sup> série est atteint.*

Dans le règlement fédéral, pour les compétitions à deux groupes est écrit : *le dernier de chaque groupe descend.*

M. Nicolau proposera une réécriture de ce point de règlement sur les classements à deux groupes.

## **4 Préparation AG de la FFPB**

L'Assemblée Générale FFPB se déroule le samedi 24 mars 2012 à St Jean de Luz. Elle débutera par une AG extraordinaire pour modification des statuts et adoption du règlement anti-dopage annexe.

Il semble qu'il y aura encore un problème sur l'approbation des comptes en AG ordinaire. L'année dernière le vote « abstention » avait sanctionné ce fait déjà existant. Si un problème se présentait à nouveau, la Ligue demandera une suspension de séance pour décider de son vote.

Les clubs du Béarn doivent être présents, et s'ils ne le peuvent pas, doivent penser à la procuration et au pouvoir.

## **5 Appel à candidature de Juges arbitres**

Des ligues ont des candidats au poste de juge arbitre fédéral délégué. Dans ce cadre là, il est envisagé des sessions de test organisées par la Commission Fédérale d'arbitrage.

Lors de la réunion des juges arbitres du Béarn, la samedi 3 mars 2012 à Pau, nous avons évoqué cette question et émis le souhait que chaque arbitre de la ligue parraine un nouveau candidat. Une formation pour les tests sera proposée mi-avril et un test fin mai début juin 2012.

## **6 Appel à volontaires pour présidence sous commission de spécialité**

Nous manquons de responsables de sous commission de spécialité pour :

- gomme pleine mur à gauche dames
- gomme pleine trinquet messieurs et dames
- gomme pleine place libre messieurs
- paleta cuir mur à gauche jeunes

## **7 Préparation élections Ligue Béarn**

C. Lagourgue fait une déclaration :

*« Je vous annonce que je ne solliciterai pas un nouveau mandat. J'assumerai les responsabilités que vous m'avez confié jusqu'au bout de ce mandat. Je pense que certains d'entre vous s'y attendaient un peu mais je pense qu'il faut savoir passer la main surtout quand votre santé et votre intégrité morale personnelle est affectée. Je pense qu'il est nécessaire que je vous fasse part de cette décision assez tôt pour que vous puissiez vous organiser et constituer une équipe forte et responsable. Vous pouvez compter sur moi pour vous aider dans cette tâche à laquelle vous devez vous employer sans perdre de temps. »*

Par rapport à l'Assemblée Générale électorale, je vous propose la date du samedi 3 novembre 2012.

Le club et la Mairie de MORLAAS sont- prêts à accueillir cette assemblée.

L'assemblée Générale électorale est arrêtée au samedi 3 novembre 2012 à Morlaàs.

## **8 Projet de Ligue : Démarche pour emploi Agent de Développement**

Les démarches pour ce projet sont entamées. Une première réunion a eu lieu le vendredi 27 janvier 2012 à la Ligue avec Cathy Fischer dans le cadre du DLA (dispositif local d'accompagnement) avec A. Castetbon et A. Gouaillard. Des documents lui ont été fournis et nous devrions avoir un retour pour les démarches à suivre dans les prochains jours. Un profil des tâches à effectuer est en cours. Il sera soumis au bureau.

L'emploi aidé sera sur une période de 4 ans. L'agent embauché devra sur le court terme participer à la recherche de financement privé pour tenter de pérenniser son emploi.

Les missions de cet agent seraient multiples : aide à la gestion des chp par exemple – d'autres missions à déterminer en relation avec l'administratif /sportif mais aussi de travailler avec les écoles primaires.

M. Nicolau pense que la priorité est d'organiser des stages avec les meilleurs joueurs jeunes des écoles de pelote plutôt que d'aller chercher des jeunes dans des écoles primaires dont on ne sait pas comment on pourra les accueillir dans les clubs.

E. Ducap pense justement à l'aide que la Ligue doit apporter autour de la structuration des écoles de pelote. L'agent pourrait être le coordinateur conseil de la Ligue en structuration et aide au développement des écoles de pelote. Un gros travail est nécessaire dans la diffusion des informations en faveur des jeunes et des méthodes d'enseignements pédagogiques. Il semble que cela soit la priorité des priorités de s'occuper des écoles de pelotes existantes ou même de celle qui sont fragiles. Aller chercher des enfants dans le Primaire est une mission sans garantie de résultat et encore une fois sans être certain de pouvoir les faire accueillir dans les clubs.

Il pense aussi que la démarche auprès des institutionnels doit aller au plus loin possible et qu'après la Ligue décidera de faire ou pas. Le travail de démarche déjà fait ne sera plus à faire dans le nouveau mandat.

*Question* : sachant que le mandat s'achève, faut-il continuer cette démarche ? Ne faut-il pas laisser cette décision à la nouvelle équipe ?

→ VOTE : continuer la démarche : pour à l'unanimité ; 1 abstention.

## **9 Questions diverses.**

### **Finales championnat de France à Pau**

La FFPB a adressée des remerciements pour l'organisation des finales du championnat de gomme pleine trinquet le samedi 3 mars 2012 à Pau. Cette organisation sportive et festive n'a pas porté les fruits escomptés par rapport à l'investissement financier, matériel et humain qui y a été consacré.

Un budget de 2000€ était prévu pour l'organisation de cette manifestation qui au final ne devrait pas dépasser 500€ (versement recette FFPB inclus).

### **Demande de Lasseube**

Le club de Lasseube a fait une demande d'aide financière ponctuelle pour un stage fédéral de frontenis à Tenerife. Les 6 jours et le voyage représentent un budget de 500€ par jeune. Le club et les familles participent ainsi que la FFPB. M. Nicolau pense que c'est très bien pour les jeunes, mais se demande pourquoi la D.T.N n'aiderait pas. D'autres cas ont existé dernièrement sans être aidés et pleins d'autres arriveront.

E. Ducap confirme que la Ligue doit réfléchir en pensant bien que d'autres jeunes sont susceptibles à l'avenir d'être concernés par des déplacements coûteux et non financés totalement par la FFPB. Si nous le faisons pour certains, faudra le faire pour tous. Quel budget ? Quelle participation ? Le sujet est très difficile à traiter. Nous aurons de plus en plus de jeunes concernés puisque de plus en plus nous formons mieux les jeunes dans nos écoles de Pelote.

Le processus ETN est en plein développement dans plein de disciplines et les frais seront de plus en plus nombreux. Les clubs seront de plus en plus sollicités. Cette évolution ETN est à prendre en compte et est ce qu'on devra aider et à quelle hauteur. L'ETN se décharge effectivement beaucoup sur les parents ou sur les clubs.

→ VOTE : aider le club Pelote Lasseuboise : contre à l'unanimité.

### Démission du Trésorier

M. Moureu a déposé sa démission du poste de Trésorier. A. Gouaillard a donné son accord pour remplacer ce dernier.

→ VOTE : pour à l'unanimité.

M. Urbistondo se porte candidat pour le poste de Trésorier Adjoint

→ VOTE : pour à l'unanimité.

### Remplacement de nos amis P. Etcheberrigaray et M. Gélizé au Comité Directeur.

Une demande aux membres du Comité Directeur positionnés à partir de la 31<sup>ème</sup> place sera effectuée.

### Information sur la Trésorerie

André Gouaillard expose les comptes de la Ligue.

Deux mécènes anonymes ont fait des dons à la Ligue.

La convention d'apport du Comité Départemental de pelote 64 a versé 20000€.

Cet argent au CD64 était destiné pour palier à l'éventuel licenciement du Conseiller en Développement Sportif Territorial en place mais ce dernier avait démissionné. La répartition a été faite comme suit : 1/5<sup>è</sup> Béarn et 2/5<sup>è</sup> Pays Basque.

Le rattrapage de la prime d'ancienneté concernant la rémunération d'Alexandra Bounaud est évoqué. Ce dossier est réglé. Sport Pyrénées Emploi a fait ses excuses et le nécessaire pour la régularisation.

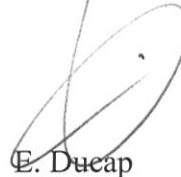
*Fin de séance à 21h30*

Le Président



Ch. Lagourgue

Le Secrétaire



E. Ducap